



PARTIE XXVIII

CHAPITRE 58

Al-Mujādilah : LA PLAIDEUSE

(REVELE A MADĪNAH : 3 sections; 22 versets)

Le titre de ce chapitre est tiré des faits rapportés dans la première section. Il existait une ancienne coutume arabe qui consistait à renvoyer son épouse en l'appelant "mère", mais on n'en avait pas pour autant divorcé, et elle cessait de conserver le statut d'épouse. C'est ce qu'a fait un musulman. L'épouse s'est plainte au Saint Prophète, et c'est à cause de sa plainte qu'on l'appelle *Al-Mujādilah* ou *La Plaideuse*. L'islam s'est chargé de la cause de la femme avec la plus grande ardeur, car, en sa personne, la moitié de la race humaine se dégradait dans la plus sévère oppression, et l'islam est venu porter un coup mortel à toutes les sortes d'oppression dont était victime une classe quelconque de la société. Toute la première section est consacrée à ce sujet. La deuxième section condamne les conseils secrets contre le Saint Prophète, qui, parce que l'islam avait pris de l'importance, étaient devenus très fréquents à Madīnah - les hypocrites, et les juifs en particulier, prenant part à ces conspirations. La troisième section parle plus ouvertement des hypocrites et des juifs, et ordonne aux musulmans de se méfier d'eux, et, parce qu'ils étaient des ennemis cachés de l'islam, de ne pas se lier d'amitié avec eux.

Le dernier chapitre ayant fait allusion aux futures conquêtes des musulmans, celui-ci les met en garde contre les projets secrets des ennemis de l'islam. Quoique ce chapitre traite des conspirations des juifs et des hypocrites, il traite aussi des droits des femmes, et ce sont également les sujets dont traite le 4^e chapitre, dont il est, pour ainsi dire, le complément.

Quant à la date de sa révélation, on peut la situer un peu avant le 33^e chapitre, car on traite ici pleinement de la coutume connue sous le nom de *zihār*, alors que le 33^e chapitre n'y contient qu'une allusion. Et comme le cas de *Khawlah* (voir 1a) montre que le Prophète attendait la révélation Divine avant de faire connaître une décision, il est évident que la référence au *zihār* contenue dans 33:4 était une révélation postérieure.

SECTION 1 : La protection des droits des femmes

Au nom d'Allāh, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.

1 Allāh sans doute a entendu^a l'allégation de celle qui plaide auprès de toi au sujet de son mari et se plaint à Allāh; et Allāh entend les assertions de vous deux. Sûrement Allāh est Celui Qui entend, Qui voit.

2 Ceux d'entre vous qui rejettent leur épouse en l'appelant leur mère^a - elle n'est pas leur mère. Aucune n'est leur mère sauf celle qui leur a donné naissance, et ils prononcent une parole odieuse et un mensonge. Et sûrement Allāh est Indulgent, Clément.

3 Et ceux qui rejettent leur épouse en l'appelant leur mère, ensuite reviennent sur ce qu'ils ont dit, doivent libérer un captif avant de se toucher mutuellement. A ceci vous êtes exhortés; et Allāh est Celui Qui est au courant de ce que vous faites.

4 Mais celui qui n'en a pas les moyens, devra jeûner pendant deux mois successifs avant de se toucher mutuellement, et celui qui est incapable de le faire devra nourrir soixante

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قَدْ سَمِعَ اللَّهُ قَوْلَ الَّتِي تُجَادِلُكَ فِي زَوْجِهَا وَتَشْتَكِي إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ يَسْمَعُ تَحَاوُرَكُمَا إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ ①

الَّذِينَ يُظَاهِرُونَ مِنْكُمْ مِنْ نِسَائِهِمْ مَا هُنَّ أُمَّهَاتُهُمْ إِنَّ أُمَّهَاتَهُمْ إِلَّا الْوَالِدَاتُ وَلَدْنَهُمْ وَإِنَّهُمْ لَيَفْعَلُونَ مِنْكُمْ مَا كَرِهُوا مِنَ الْقَوْلِ وَرُدُّوا إِلَى اللَّهِ لَعَفْوٌ غَفُورٌ ②

وَالَّذِينَ يُظَاهِرُونَ مِنْ نِسَائِهِمْ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا قَالُوا فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ ③
مِنْ قَبْلِ أَنْ يَتَمَاسَّا ذَلِكُمْ تُوعَظُونَ بِهِ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ④

فَمَنْ لَمْ يَجِدْ فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَتَمَاسَّا ⑤
فَمَنْ لَمْ يَسْتَطِعْ فَاطْعَامُ سِتِّينَ

1a. La femme à laquelle il est fait allusion était *Khaulah* ou *Khuwailah*, l'épouse de Aus ibn Šāmit, dont son mari s'était séparé selon une vieille coutume arabe, le mari disant à son épouse, *Tu es pour moi comme le dos de ma mère*, le mot *zihār* étant dérivé de *zahr*, signifiant *dos*. La femme s'en est plainte au Prophète, qui dit que, n'ayant aucune révélation à ce sujet, il ne pouvait intervenir. Ensuite Aus a voulu qu'elle ait des relations conjugales avec lui, mais elle a refusé et est venue se plaindre au Prophète de son mauvais caractère. Le Prophète voulait qu'elle soit plus indulgente mais elle ne le voulait pas. C'est alors que le Prophète a reçu cette révélation, selon laquelle il était nécessaire que le mari dans de tels cas fasse une expiation avant de rétablir les droits conjugaux (Ah, vol. VI, 410).

2a. Au sujet de cette manière de renvoyer une épouse, voir 33:4b, où il est aussi fait allusion à l'abolition de cette coutume.

personnes dans le besoin. C'est un ordre de sorte que vous ayez foi en Allāh et Son Messager. Et ce sont là les limites d'Allāh. Et pour les incroyants il y a un cruel châtement.

مَسْكِينًا ۖ ذَٰلِكَ لِتُؤْمِنُوا بِٱللَّهِ وَ
رَسُولِهِ ۗ وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۗ وَ
لِلْكَافِرِينَ عَذَابٌ أَلِيمٌ ۝٤

5 Sûrement ceux qui s'opposent à Allāh et à Son Messager seront humiliés^a comme ceux avant eux ont été humiliés; et sans doute Nous avons révélé des messages clairs. Et pour les incroyants il y a un châtement humiliant.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحَادِّثُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُ
كَيْتُومًا كَمَا كَتَيْتَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ
وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَا ٱلْآيَةَ بَيِّنَةً ۖ وَ
لِلْكَافِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ۝٥

6 Le jour où Allāh les ressuscitera tous ensemble, alors Il les informera de ce qu'ils ont fait. Allāh en prend note, alors qu'ils l'oublient. Et Allāh est Témoin de toutes choses.

يَوْمَ يُبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا فَيُنَبِّئُهُم
بِمَا عَمِلُوا ۖ أَحْصَاهُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُ ۖ
وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَٰهِيدٌ ۝٦

SECTION 2 : La condamnation des conseils secrets

7 Ne vois-tu pas qu'Allāh connaît tout ce qu'il y a dans les cieus et tout ce qu'il y a sur la terre? Il n'y a pas de conseil secret entre trois personnes sans qu'Il soit le quatrième d'entre elles, ni entre cinq sans qu'Il soit le sixième d'entre elles, ni entre moins que cela ni plus sans qu'Il soit avec elles où qu'elles soient; alors Il les informera de ce qu'elles ont fait le jour de la Résurrection. Sûrement Allāh est Celui qui sait toutes choses.^a

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى السَّمٰوٰتِ
وَ مَا فِى ٱلْأَرْضِ ۖ مَا يَكُونُ مِن نَّجْوَى
ثَلَاثَةٍ إِلَّا هُوَ رَٰعِيَهُمْ ۚ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا
هُوَ سَادِسُهُمْ ۚ وَلَا آدْنَىٰ مِن ذَٰلِكَ وَلَا
أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ مَعَهُمْ أَيْنَ مَا كَانُوا ۗ
ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا يَوْمَ الْقِيٰمَةِ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ۝٧

5a. Il est dit ici, à ceux qui ne voulaient pas observer les commandements Divins au sujet du traitement des femmes, qu'il ne s'agissait pas d'un sujet sans importance. Ils étaient au nombre de ceux qui s'opposaient au Prophète. Par ces mots on passe au sujet des conspirations des juifs et des hypocrites, qui conspiraient alors en secret contre le Prophète.

7a. Les hypocrites et les juifs conspiraient avec les ennemis de l'islam dans le but d'anéantir la communauté musulmane de Madinah. On fait une brève allusion à leurs complots à 4:114: "Il n'y a rien de bon dans la plupart de leurs conseils". On mentionne ici ces complots avec plus de détails, et il leur est dit que ces complots secrets sont connus d'Allāh, et qu'ils ne peuvent réussir à faire du tort à l'islam.

8 Ne vois-tu pas ceux à qui il est défendu de tenir des conseils secrets, qui alors retournent à ce qui leur est défendu, et tiennent des conseils secrets^a pour le péché et la révolte et la désobéissance envers le Messager. Et quand ils viennent à toi ils te saluent d'un salut avec lequel Allāh ne te salue pas,^b et disent en eux-mêmes: Pourquoi Allāh ne nous punit-Il pas pour ce que nous disons? L'Enfer leur suffit; ils y brûleront, et mauvais est le lieu de séjour!

9 O vous qui croyez, quand vous conférez ensemble en privé, ne vous donnez pas un conseil de péché et de révolte et de désobéissance au Messager, mais donnez-vous mutuellement un conseil de bonté et d'observance du devoir. Et observez votre devoir envers Allāh, auprès de Qui vous serez rassemblés.^a

10 Les conseils secrets ne sont que du démon de sorte qu'il puisse causer du chagrin à ceux qui croient, et il ne peut leur faire de mal sans la permission d'Allāh.^a Et que les croyants aient confiance en Allāh.

11 O vous qui croyez, quand il vous est dit, Faites de la place dans les assemblées, faites de la place. Allāh vous en donnera amplement. Et quand il est dit, Levez-vous, levez-vous. Allāh exaltera ceux d'entre vous qui

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ نُهُوا عَنِ النَّجْوَى
ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا نُهُوا عَنْهُ وَيَتَنَبَّهُونَ
بِالْأَشْوَرِ وَالْعُدْوَانِ وَمَعْصِيَتِ الرَّسُولِ
وَإِذَا جَاءُوكَ وَكَلَّمْتَكَ يَمَسُّوكَ
بِهِ اللَّهُمَّ وَيَقُولُونَ فِي أَنْفُسِهِمْ لَوْلَا
يُعَذِّبُنَا اللَّهُ بِمَا نَقُولُ حَسْبُ لَهُمْ جَهَنَّمُ
يَصْلَوْنَهَا فَبِئْسَ الْمَصِيرُ ⑧

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا تَنَاجَيْتُمْ فَلَا
تَتَنَاجَوْا بِالْأَشْوَرِ وَالْعُدْوَانِ وَمَعْصِيَتِ
الرَّسُولِ وَتَتَنَاجَوْا بِالْبِرِّ وَالتَّقْوَى
وَ اتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ⑨

إِنَّمَا النَّجْوَى مِنَ الشَّيْطَانِ لِيَحْزُنَ الَّذِينَ
آمَنُوا وَلَيْسَ بِضَارِّهِمْ شَيْئًا إِلَّا بِإِذْنِ
اللَّهِ وَعَلَى اللَّهِ قَلْبُوكُمْ كُلِّ الْمُؤْمِنِينَ ⑩

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا قِيلَ لَكُمْ
تَفَسَّحُوا فِي الْمَجَالِسِ فَافْسَحُوا يَفْسَحِ
اللَّهُ لَكُمْ وَإِذَا قِيلَ انشُرُوا فَانشُرُوا
يَرْفَعِ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنْكُمْ وَالَّذِينَ

8a. Il semble que l'on fasse ici allusion aux hypocrites. Mais même les juifs avaient convenu avec le Prophète de ne pas aider les ennemis de l'Islam.

8b. La signification est qu'ils invoquent la mort et la destruction pour toi, alors qu'Allāh désire que tu vives et que tu prospères. On rapporte que les juifs avaient l'habitude de dire en venant rencontrer le Prophète: *al-sāmu 'alaika*, i.e., *que la mort s'abatte sur toi!* au lieu de *al-salāmu 'alaika*, i.e., *que la paix soit avec toi!* les deux expressions étant presque identiques à l'oreille. (B. 79:22).

9a. On condamne les sociétés et les conseils secrets, parce que ces sociétés étaient constituées dans le but de miner la paix et d'aider les ennemis de l'Islam. Les conseils privés visant à promouvoir la cause de la bonté et du service de l'humanité sont très différents des activités subversives des sociétés secrètes.

10a. Selon ce verset, il est clair que les sociétés secrètes dénoncées dans les versets précédents étaient formées pour provoquer des troubles et aider les ennemis de l'Islam, mais elles n'ont pu atteindre leur but malicieux.

croient, et ceux qui reçoivent la connaissance, à des rangs élevés. Et Allāh est Celui Qui est au courant de ce que vous faites.^a

12 O vous qui croyez, quand vous consultez le Messenger, offrez quelque chose en charité avant votre consultation. Cela est meilleur pour vous et plus pur. Mais si vous n'en avez pas (les moyens), alors sûrement Allāh est Clément, Miséricordieux.^a

13 Craignez-vous de n'être pas (capables de) donner en charité avant votre consultation? Alors quand vous ne le faites pas, et Allāh s'est tourné vers vous (avec miséricorde), observez la prière et payez le tribut pour les pauvres et obéissez à Allāh et à Son Messenger. Et Allāh est Celui Qui est au courant de ce que vous faites.

أُوْتُوا الْعِلْمَ دَرَجَاتٍ ۗ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١﴾

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا تَأْتَيْتُمُ الرَّسُولَ فَقَدِّمُوا بَيْنَ يَدَيْ نَجْوَاكُمْ صَدَقَةٌ ۚ ذَلِكَ خَيْرٌ لَّكُمْ وَأَطْهَرٌ ۗ فَإِنْ لَمْ تَجِدُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢﴾

ءَأَشْفَقْتُمْ أَنْ تَقْدِمُوا بَيْنَ يَدَيْ نَجْوَاكُمْ صَدَقْتُمْ ۖ فَإِذْ لَمْ تَفْعَلُوا وَتَابَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ فَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَاطِيعُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۗ وَاللَّهُ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٣﴾

SECTION 3 : Les ennemis de l'intérieur dont il faut se protéger

14 N'avez-vous pas vu ceux qui prennent pour amis un peuple contre qui Allāh est en colère? Ils ne sont ni de vous ni d'eux, et ils font de faux serments, alors qu'ils savent.^a

15 Allāh a préparé pour eux un cruel châtement. Ce qu'ils font est sûrement très mal!

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ تَوَلَّوْا قَوْمًا غَضِبَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ ۖ مَا هُمُ مِنْكُمْ وَلَا مِنْهُمْ وَيَحْلِفُونَ عَلَى الْكُذِبِ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٤﴾

أَعَدَّ اللَّهُ لَهُمْ عَذَابًا شَدِيدًا ۗ إِنَّهُمْ سَاءَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٥﴾

11a. Comme je l'ai déjà dit, la progression de l'Islam a attiré en son sein un grand nombre de personnes qui avaient besoin qu'on leur enseigne les bonnes mœurs et la morale. Dans leurs réunions elles venaient en foule et se bouscullaient afin de pouvoir s'asseoir près du Prophète. L'injonction de faire de la place dans les assemblées signifie soit de faire de la place pour les autres, soit que les gens ne devaient pas s'asseoir trop près les uns des autres.

12a. Le verset qui suit ne contredit pas l'injonction du verset précédent; il montre plutôt que l'injonction contenue au v. 12 n'est pas obligatoire mais facultative - les aumônes légales nommées *zakāt* étant les seules aumônes obligatoires, comme le montrent les mots *observez la prière et payez le tribut pour les pauvres*. Il faut remarquer que le Prophète et sa famille ne tiraient aucun avantage de la *zakāt*, car les aumônes leur étaient totalement défendues.

14a. Il est évident que les personnes contre lesquelles Allāh est en colère sont les juifs, car c'est à leur sujet que le Qur'an Sacré dit à maintes reprises qu'ils ont mérité la colère d'Allāh, et les gens qui les prenaient en amitié étaient les hypocrites.

16 Ils se mettent à l'abri sous leurs serments, alors ils détournent (les hommes) de la voie d'Allāh; pour eux il y a un châtement humiliant.

إِتَّخَذُوا أَيْمَانَهُمْ جُنَّةً فَصَدُّوا عَن
سَبِيلِ اللَّهِ فَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٦﴾

17 D'aucune utilité contre Allāh, leur seront leurs richesses ou leurs enfants. Ce sont les compagnons du Feu; c'est là qu'ils resteront.^a

لَنْ نُنْفِئَهُمْ عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ وَلَا أَوْلَادُهُمْ
مِّنَ اللَّهِ شَيْئًا ۗ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ ۗ
هُمُ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿١٧﴾

18 Le jour où Allāh les ressuscitera tous, ils Lui jureront comme ils vous jurent, et ils pensent qu'ils ont une (excuse). Or ce sont sûrement les menteurs.

يَوْمَ يَبْعَثُهُمُ اللَّهُ جَمِيعًا فَيَحْلِفُونَ لَهُ
كََمَا يَحْلِفُونَ لَكُمْ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ
عَلَىٰ شَيْءٍ ۗ أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ الْكٰذِبُونَ ﴿١٨﴾

19 Le démon a pris le dessus sur eux, de sorte qu'il leur a fait oublié le souvenir d'Allāh. Ils forment le parti du démon. Or sûrement le parti du démon est le perdant.

إِسْتَحْوَذَ عَلَيْهِمُ الشَّيْطٰنُ فَأَنسَاهُمْ
ذِكْرَ اللَّهِ ۗ أُولَٰئِكَ حِزْبُ الشَّيْطٰنِ ۗ أَلَا
إِنَّ حِزْبَ الشَّيْطٰنِ هُمُ الْخٰسِرُونَ ﴿١٩﴾

20 Ceux qui s'opposent à Allāh et Son Messager, ils seront au nombre des plus humiliés.

إِنَّ الْكٰذِبِينَ يُحٰذِرُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ
أُولَٰئِكَ فِي الْأَذَلِّينَ ﴿٢٠﴾

21 Allāh a noté: Je l'emporterai certainement, Moi et Mes messagers. Sûrement Allāh est Fort, Puissant.^a

كَتَبَ اللَّهُ لَأَعْلَيْنَ أَنَا وَرَسُولِي ۗ إِنَّ اللَّهَ
قَوِيٌّ عَزِيزٌ ﴿٢١﴾

22 Tu ne trouveras personne qui croit en Allāh et au dernier jour^a tout en aimant ceux qui s'opposent à Allāh et à Son Messager, même si c'est leur père, ou leurs fils, ou leurs frères, ou leur parenté.^b Ce sont ceux dans le coeur de qui Il a imprimé la foi, et les

لَا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ
الْآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ
وَلَوْ كَانُوا آبَاءَهُمْ أَوْ أَبْنَاءَهُمْ أَوْ
إِخْوَانَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ ۗ أُولَٰئِكَ كَتَبَ

17a. La prophétie se rapportant au châtement des juifs et des hypocrites s'est réalisée du vivant du Prophète.

21a. Remarquer la certitude du triomphe ultime de la Vérité que l'on exprime ici. Le verset suivant se termine de la même façon: Sûrement c'est le *parti d'Allāh* qui connaît le succès!

22a. Les musulmans sont donc les hommes qui croient en Allāh et au dernier jour.

22b. Dans une situation de guerre entre les deux groupes, les relations amicales entre les tribus hostiles étaient défendues, car elles auraient causé un tort immense à la communauté

a fortifiés d'un Esprit venant de Lui, et Il les fera entrer dans des Jardins où coulent des ruisseaux, pour y demeurer. Allāh est ravi d'eux et ils sont ravis de Lui. C'est le parti d'Allāh. Or sûrement c'est le parti d'Allāh qui connaît le succès!

فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُمْ
بِرُوحٍ مِّنْهُ ط وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي
مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا ط
رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ أُولَئِكَ حِزْبُ
اللَّهِ أَلَا إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴿٧٧﴾

plus faible des musulmans. Au sujet de ceux qui n'étaient pas de fait engagés dans les hostilités contre les musulmans, voir les directives particulières contenues dans 60:8.